

ÉPOUSER LES RESPONSABILITÉS SOCIÉTALES DE L'ENTREPRISE

Pour remplir les objectifs qu'elles se sont fixés en matière de développement durable, les entreprises ont besoin de collaborateurs formés à la responsabilité sociétale. En effet, le développement durable ne s'invente pas : on n'adopte pas une stratégie de responsabilité sociale de manière innée, « sans le savoir (1) ». Il ne s'agit pas seulement de rebaptiser « développement durable » des processus autrefois mis en place pour améliorer le climat social ou répondre aux exigences environnementales, même si ceux-ci demeurent indispensables.

De nombreuses universités et grandes écoles, désormais, proposent aux étudiants une journée annuelle, ou parfois un peu plus, de formation spécifique. C'est à tous niveaux et dans tous les métiers que cette formation s'impose. Les dirigeants, bien sûr, sont concernés, mais aussi les responsables des ressources humaines, les financiers, les ingénieurs, les juristes, les logisticiens, les responsables du marketing ou encore les commerciaux. Que dire par exemple des responsables des achats, les fameux « *supply chain officers* », dont dépend désormais une partie du succès de la stratégie de développement durable de l'entreprise ? On exigeait d'eux des compétences techniques et une performance économique. On voudrait aujourd'hui qu'en plus ils contribuent à économiser les ressources de la planète et qu'ils favorisent les fournisseurs bénéficiant d'un mieux-disant social.

La formation dont les entreprises ont besoin doit comporter deux aspects : des éléments fondamentaux portant sur la responsabilité de l'entreprise à l'égard de ses parties prenantes et un contenu technique lié au métier enseigné. Cette formation doit aussi se développer selon plusieurs axes. L'écoute des parties prenantes, qu'il s'agisse des salariés, des

ONG ou des collectivités locales, en est l'un des principaux. Surtout, la formation montrera les opportunités de partenariat avec ces différentes institutions, afin que l'on passe de relations trop souvent déséquilibrées à une coopération vertueuse. Il importe aussi de rappeler aux étudiants que la responsabilité sociale des entreprises est une démarche innovante, en progrès constant. Les thématiques évoluent rapidement, comme le montre aujourd'hui, par exemple, l'émergence des préoccupations liés à l'emploi de salariés dans les pays africains où le taux de séropositivité dépasse les 30% de la population adulte.

Si l'université doit se charger d'enseigner aux futurs dirigeants et salariés des entreprises les changements de paradigme qu'impose la recherche d'un développement durable, les entreprises elles-mêmes ne peuvent s'en exonérer. La formation continue et même tout au long de la vie, dans ce domaine aussi, s'impose. Les universités d'entreprise, au sein desquelles les cadres viennent se recycler, constituent sans doute un lieu idéal pour ce type de sensibilisation.

Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (2)

(1) En rigueur de vocabulaire « social » comme « sociétal » renvoie bien à l'insertion des entreprises dans le développement de leur sociétés d'appartenance.

(2) Une trentaine de grandes entreprises ont créé l'ORSE, en juin 2000. Cette association a pour but de collecter, analyser et faire connaître des informations, documents et études sur la responsabilité sociétale des entreprises et sur l'investissement socialement responsable, en France et à l'étranger, et de diffuser cette information auprès de ses membres, par tous moyens appropriés.

Contact : 01 56 79 35 00 ; contact@orse.org